

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	20 (1891)
Heft:	3
Rubrik:	VI ^e rapport annuel de l'Exposition scolaire permanente suisse de Fribourg : 1890

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Respect dû aux pauvres et aux malheureux. — Chap. XII. Respect dû au sexe faible. — Chap. XIII. Respect dû à soi-même.

LIVRE V. — Devoirs des jeunes gens envers eux-mêmes.

CHAPITRE PREMIER. Valeur de la chasteté. — Chap. II. Décence dans les paroles. — Chap. III. Décence dans les gestes et la tenue. — Chap. IV. Modestie dans les vêtements et propreté du corps.

LIVRE VI. — Respect des convenances selon les lieux et le temps. (Conclusion).

CHAPITRE PREMIER. Manière de se comporter chez soi et aux repas. — Chap. II. Tenue à l'église et dans d'autres saints lieux. — Chap. III. Bienséances au marché et dans d'autres lieux publics. — Chap. IV. Bienséances à observer par les gens de la campagne. — Chap. V. Règles de conduite à observer suivant les saisons et les heures du jour. Il ne faut pas faire de la nuit le jour. Ayons des heures de repas régulières. Le précepte d'abstinence est salutaire. — Chap. VI. Sage emploi du temps.

Le traité d'éducation de Maffeo Vegio vient d'être traduit en allemand, dans un langage magistral, par M. K. A. Kopp, directeur de l'Ecole du Chapitre (Stiftsschule) de Béromünster et édité par l'imprimerie Herder à Fribourg en Brisgau. Il fait partie du second volume de la Bibliothèque de pédagogie catholique que publie M. F.-X. Kunz, directeur de l'Ecole normale du canton de Lucerne, à Hitzkirch, avec la collaboration de MM. Dr L. Kellner, conseiller secret; Dr Knecht, rév. chanoine et Dr Hermann-Rolfus, conseiller spirituel.

Ce même volume contient le traité d'éducation publié en latin par Aeneas Sylvius, évêque de Trieste (plus tard Pape Pie II), et traduit en allemand par M. Galliker, professeur à l'Ecole du Chapitre de Béromünster. Cet ouvrage, dédié à Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie, traite de l'éducation physique, religieuse et morale, puis de l'instruction de l'enfant et du jeune homme. L'auteur, humaniste distingué, en appelle aussi constamment au témoignage des classiques, des historiens et des Pères de l'Eglise.

Les œuvres pédagogiques, publiées par l'imprimerie Herder, méritent une place d'honneur dans la bibliothèque de tout éducateur catholique.

Ch. G., professeur.



VII^e RAPPORT ANNUEL DE L'EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE SUISSE DE FRIBOURG 1890

I

Situation générale, organisation et personnel

L'année 1890 a été désastreuse pour l'Exposition scolaire. L'accroissement de ses collections et la prospérité réjouissante

que nous signalions dans nos derniers rapports ont été entravés par la fermeture et le déménagement de notre Exposition. Le Comité devrait être pourtant habitué à ces ennuis, car déjà à plusieurs reprises nous avons dû changer de local. Ainsi que le témoignent nos rapports annuels, l'Exposition scolaire a été ouverte le 6 février 1884, dans une salle du rez-de-chaussée de l'école des garçons, au Pensionnat.

Au commencement d'août 1885, nous fûmes obligés de transporter tous les objets dans une salle de l'orphelinat, à cause d'une occupation du local par les militaires.

En août 1886, deuxième déménagement encore pour les militaires ; cette fois, l'Exposition est remisée dans les combles de l'orphelinat. Un certain nombre d'objets et beaucoup de volumes disparaissent ou se détériorent chaque fois.

En octobre 1886, l'Exposition est installée pour 15 jours à la Grenette ; après de nombreuses annonces dans les journaux, M^{me} veuve Pasquier, notaire, nous loue le rez-de-chaussée de sa maison, au Criblet, où nos objets restent emballés quelque temps.

Ensuite d'autorisation du Conseil d'Etat, l'Exposition est transportée au 2^e étage, côté sud, à la Caserne de la Planche dont elle occupe deux salles. C'est ici qu'elle prend un grand essor et semble sérieusement assise ; mais il en est décidé autrement : les locaux devaient être réaffectés à leur ancienne destination et recevoir de nouveau des militaires.

Le 28 mai, la Direction militaire demandait à celle de l'Instruction publique de prescrire les mesures pour qu'elle puisse sans retard prendre possession de ces locaux. En compensation, elle offrait l'arsenal de la place de l'Hôtel-de-Ville, « car, étant vide, dit la lettre, vous y trouverez des locaux spacieux pour y transporter l'Exposition scolaire. »

Le 4 juin, notre Comité répondait à la Direction de l'Instruction publique que les locaux de l'arsenal étaient encore encombrés, et que nous priions la Direction militaire de bien vouloir faire évacuer l'arsenal ; enfin, nous demandions au Conseil d'Etat une garantie que l'Exposition pourra rester indéfiniment dans ce nouveau local. Nous terminions notre lettre par ces mots : « Cette dernière demande nous est dictée par le désir de voir l'Exposition scolaire bien assise, ce qui lui permettrait d'occuper son activité à son régulier développement, au lieu de la perdre dans de nombreux déménagements.

La réponse ne se fit pas attendre. Par office du 10 juin, la Direction militaire démontrait à la Direction de l'Instruction publique, la nécessité où elle se trouvait de prendre possession le plus tôt possible des locaux que nous occupions, et qu'ils devaient être évacués le 1^{er} août au plus tard.

Le 18 juin, nous demandions qu'on veuille bien réparer les locaux de l'arsenal, de manière à y installer convenablement

nos collections, et, une partie de la journée du 23 juin fut consacrée à la visite de l'arsenal et à la discussion des mesures à prendre pour apprivoier ce local à sa nouvelle destination.

Nouvel examen du local, le 19 juillet, avec MM. les conseillers d'Etat Théraulaz, Python et Bossy. Le 21 juillet, nous adressions à la Direction des Travaux publics un rapport détaillé sur toutes les réparations qu'il y aurait à faire aux locaux que nous offrait l'Etat à l'arsenal de l'Hôtel-de-Ville. Nous projections d'installer au rez-de-chaussée les appareils de l'Exposition scolaire et les collections du Musée industriel; au 1^{er} sous-sol, la bibliothèque de l'Exposition scolaire et les cours de dessin professionnel (cours du soir) avec la bibliothèque du Musée industriel; au 2^e sous-sol, les 4 salles devaient être destinées aux cours de travaux manuels.

Pendant ce temps, tous les objets de l'Exposition furent emballés; le déménagement fut effectué par MM. Delaquis et Cie, camionneurs, à leurs risques et périls, et tout notre matériel fut transporté au 2^e sous-sol de l'arsenal, car le rez-de-chaussée était en actives réparations.

Les événements politiques malheureux qui survinrent dans un canton confédéré obligèrent l'Etat à réinstaller à nouveau une partie de l'arsenal à l'Hôtel du Gouvernement, et depuis lors les livres et les objets scolaires qui composent notre Exposition sont enfermés dans des caisses d'emballage, sans qu'il soit possible de les consulter et d'en tirer le moindre profit.

L'Exposition scolaire a reçu pendant l'année 1890, 267 colis, ce qui en élève le nombre total depuis sa fondation, à 1468. Il est entré 781 objets pour les collections, 186 pièces pour les archives et 132 volumes pour la bibliothèque.

Nous exprimions le désir, l'année dernière, de recueillir les anciens protocoles des conférences et les travaux des instituteurs (compositions de conférences). Nous n'en avons reçu aucun exemplaire.

Dix-sept personnes nous ont demandé des ouvrages en communication. Le nombre des volumes sortis s'élève à 105.

Nous ne devrions plus parler de la Société de l'Exposition scolaire que pour mémoire; néanmoins, espérons qu'elle se reconstituera un jour et qu'elle nous aidera dans nos difficultés sans cesse renaissantes.

Nous avions exposé à Paris en 1889. Nous avons enfin reçu la médaille avec diplôme et la mention honorable qu'on nous avait annoncées en octobre 1889.

Nous avons eu 3 employés temporaires en juin et juillet, 2 en février.

II

Revue des faits de l'année

Banc d'école. Nous avons continué nos recherches pour un banc d'école. Nous avons reçu les bancs Mauchain de

Genève et Schindler de Bâle. Le premier nous a paru réunir toutes les conditions désirables pour nous permettre de le recommander sans réserve.

Echanges. Nous avons continué à échanger nos modestes publications avec les Musées pédagogiques de Paris, Saint-Pétersbourg, Berlin, Grätz, les ministères de l'Instruction publique de San-José et de Buenos-Ayres, celui de Rome, etc.

Exposition de dessin. Nous avons participé à l'Exposition de dessin organisée par la Société des métiers et arts industriels, à la Grenette, en avril dernier ; nous avons en outre installé une petite exposition des meilleures méthodes de dessin, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société d'Education, à Guin, où l'on discutait la question de l'enseignement du dessin. A cette occasion, le rapporteur soussigné a présenté un rapport complémentaire dont les conclusions ont été approuvées, mais on n'y a donné aucune suite.

CONCLUSIONS

Nous exprimons, comme conclusions, les desiderata suivants que nous espérons voir se réaliser :

- 1^o Qu'un local nous soit fourni au plus tôt ;
- 2^o Qu'une assemblée générale des membres de la Société ait lieu au plus tôt, dans le but d'arriver à nos fins ;
- 3^o Que Messieurs les Inspecteurs scolaires ainsi que les rapporteurs généraux de la Société fribourgeoise d'éducation veuillent bien nous envoyer les travaux des conférences du corps enseignant ainsi que les anciens protocoles de conférences ;
- 4^o Que l'une ou l'autre école secondaire de filles nous remette une collection de travaux manuels (un spécimen de chaque modèle) ;
- 5^o Que Messieurs les éditeurs veuillent bien imiter les maisons Wesmael-Charlier, à Namur, Orell-Füssli et Cie à Zurich, qui nous envoyent régulièrement tous les ouvrages nouveaux qu'elles publient ;
- 6^o Que les Directions cantonales de l'Instruction publique daignent nous faire don de chacune de leurs publications officielles : règlements, circulaires, etc., comme le font Zurich, Saint-Gall, Berne et Fribourg ;
- 7^o Nous désirons vivement que le corps enseignant tire de notre Exposition un plus large profit pour son instruction et pour l'avancement de nos écoles.
- 8^o Enfin, nous serions heureux de voir le département fédéral de l'Intérieur, donner suite au programme d'ensemble qu'il avait assigné il y a trois ans aux études et à l'activité de chacune des Expositions suisses. Nous nous y sommes conformés, mais aujourd'hui, comme il y a un an, nous demandons si les fruits de notre travail ne seront point en partie perdus.

Nous ne terminerons pas ce rapport sans adresser nos plus chaleureux remerciements aux autorités fédérale et cantonale, au Conseil communal de la ville de Fribourg et à nos généreux donateurs de 1890. Nos remerciements s'adressent aussi à la Commission d'experts chargés d'examiner les ouvrages qui nous étaient adressés. Puissent-ils, tous, continuer d'accorder à notre œuvre l'intérêt qu'il nous ont témoigné jusqu'ici.

Fribourg, le 4 février 1891.

*Au nom du Comité
de l'Exposition scolaire permanente de Fribourg,
Le Rapporteur : Léon GENOUD.*

PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES

Ont résolu les deux problèmes proposés dans le dernier *Bulletin* : MM. M., à M. ; Brunisholz, à Châtel-St-Denis ; Bosson, à Romanens ; Conus, à Siviriez ; Terrapon, à Prez-vers-Siviriez ; Descloux, à Rossens. MM. Descloux, à Billens ; Perrin, au Châtelard ; Maillard, à Grangettes ; Equey, à Grandvillars ; Perroud, à Berlens ; M^{le} Bavaud, à Franex, ont résolu le premier problème.

SOLUTION DU PREMIER PROBLÈME

Représentons par x le nombre de litres du premier tonneau ; le second tonneau en contiendra $x + 60$. Le prix du litre du premier sera $\frac{180}{x}$, et le prix du litre du second $\frac{180}{x + 60}$; d'où l'équation :

$$\frac{180}{x} - \frac{180}{x + 60} = 0,15,$$

et après avoir fait les réductions, on a : $0,15x^2 + 9x - 10800 = 0$.

Equation du second degré qu'on résoudra par la formule

$$x = -b \pm \sqrt{\frac{b^2 - 4ac}{4a}} = -9 \pm \sqrt{\frac{6561}{0,3}}$$

$x = 240$ litres. seule solution qui puisse convenir au problème. Le litre de vin du premier tonneau coûte donc :

$$\frac{180}{240} = 0,75 \text{ fr.}$$